

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DES DEUX MORIN**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
ARRONDISSEMENT DE PROVINS

**PROCES VERBAL – COMITE SYNDICAL DU SMAGE DU 18/10/2018**

Le jeudi dix-huit octobre deux mil dix-huit, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à la salle Alain Peyrefitte de LA FERTE-GAUCHER (77320) sous la vice-présidence de Monsieur LIEGEOIS.

Date de convocation : 27/09/2018 – Début de réunion : 18h05

Nombre de délégués : En exercice : 32 – Présents : 18 (Quorum : 17) – Votants : 26

	Nom	Présents	Représentés	Absents Excusé
CC des Deux Morin	Titulaire	M. REVOILE Roger		
	Titulaire	M. DELESALLE Jean-François	X Pouvoir à M. BOULLLOT	
	Suppléant	M. D'HONDT Régis	X	
	Titulaire	M. LEMOINE Remy		X
CA de Coulommiers et Pays de Brie	Titulaire	M. MUSART Jean-Luc	X Pouvoir à M. DEGOIS	
	Titulaire	M. CAUX Nicolas	X Pouvoir à M. DHORBAIT	
	Titulaire	M. NALLIS Daniel	X	
	Titulaire	M. AUBRY Jean-Pierre	X	
	Titulaire	M. DHORBAIT Guy	X	
	Titulaire	Mme. LEMOINE Patricia	X arrivé à 18h15	
CC du Pays Créçois	Titulaire	M. VAUDESCAL Jean-Louis		X
	Titulaire	M. CAROUGE Bernard		X
	Titulaire	M. DEMUR Emmanuel	X	
	Titulaire	M. BOULLOT Alain	X	
CC du Proveninois	Titulaire	M. HANNETON Alain	X Pouvoir à M. CADET	
	Titulaire	M. RAMBAUD Jean-Claude	X	
CA Val d'Europe Agglomération	Suppléant	M. PARISOT Vincent	X	X
	Titulaire	M. VERDELETT Ferrand	X Pouvoir à M. LIEGEOIS	
	Titulaire	M. STROHL Gilbert		X
	Titulaire	M. RIBOURG Patrick		X
CC de la Brie Champenoise	Titulaire	M. DHUICQ Etienne	X	
	Titulaire	Mme GOHIN Delphine	X	
	Titulaire	M. MONDOLOT Gilbert	X Pouvoir à Mme GOHIN	
	Titulaire	M. THEISEN Pascal	X	
CC Paysage de Champagne	Titulaire	M. LOMBARD Maurice	X	
	Titulaire	M. GUINAND Henri	X Pouvoir à M. LOMBARD	
CC Sézanne-Sud-Ouest-Marnais	Titulaire	M. CADET Jean-Pierre	X	
	Titulaire	M. LIEGEOIS Michel	X	
CC du Sud Marnais	Titulaire	Mme ROUSSEAU Jocelyne	X	
	Titulaire	M. DEGOIS Guy	X	
	Titulaire	M. POIREL Bernard	X Pouvoir à M. GUILLAUME	
	Titulaire	M. GUILLAUME Patrick	X	

Invités : M. DUCHAUCHOY, Mme BERROU.

Monsieur LIEGEOIS remercie les membres du comité d'être présents à cette réunion. Le quorum de la moitié des membres présents est atteint, la réunion peut commencer.

**ORDRE DU JOUR**

0. Approbation du compte rendu du comité syndical du 05/06/2018.
1. Mise en place de la prime d'installation.
2. Décision modificative budgétaire.
3. Prestation du Centre de Gestion.
4. Point sur les entretiens pour le chargé(e) de mission Programme d'Action et Prévention de Inondation

Monsieur LIEGEOIS informe l'assemblée qu'un point urgent doit-être ajouté à l'ordre du jour du comité :

5. Instauration du régime indemnitaire au SMAGE des Deux Morin.

**Le nouvel ordre du jour est mis au vote. Mettre au vote : ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0 – POUR : 25**

**Le nouvel ordre du jour validé à l'unanimité.**

#### **NOUVEL ORDRE DU JOUR**

0. Approbation du compte rendu du comité syndical du 05/06/2018.
1. Mise en place de la prime d'installation.
2. Décision modificative budgétaire.
3. Prestation du Centre de Gestion.
4. Point sur les entretiens pour le chargé(e) de mission Programme d'Action et Prévention de Inondation
5. Instauration du régime indemnitaire au SMAGÉ des Deux Morin.

Madame LEMOINE est arrivée à 18h15, elle n'a pas pris part au vote du point 0. et 1. de l'ordre du jour.

#### **0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 18/04/2018.**

Monsieur LIEGEOIS met au vote le procès-verbal du comité syndical du 05/06/2018.

**Vote : ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0 – POUR : 25**

**Le procès-verbal du comité syndical du 05/06/2018 est approuvé.**

#### **1. MISE EN PLACE DE LA PRIME D'INSTALLATION**

Mme WIEREPANT Hélène est stagiaire de la fonction publique territoriale depuis le 1<sup>er</sup> aout 2017 au poste d'animatrice du SAGE des Deux Morin, suite à l'obtention du concours d'attaché territoriale en catégorie A en février 2017. Une prime d'installation peut être versée lors de la nomination de l'agent dans son grade au sein de la collectivité territoriale qui l'accueille une seule fois dans sa carrière. Cette prime est de 2080.26 € brut en Ile-de-France.

Il est proposé à l'assemblée de voter cette prime d'installation.

**Vote : ABSTENTION : 3 – CONTRE : 0 – POUR : 22**

**La mise en place de prime d'installation est approuvée par les membres du comité.**

⇒ Délibération n° 13

#### **2. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Afin de permettre la prise en charge du titre du SIBAGM dans le cadre de la convention financière, il faut prendre une décision modificative budgétaire dans le chapitre 011 sur le budget de fonctionnement.

Budget fonctionnement : chap 011

cpte 617 : – 35 000€

cpte 62878 : + 35 000€

Il est proposé à l'assemblée de voter cette décision modificative.

**Vote : ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0 – POUR : 26**

**La décision modificative est approuvée à l'unanimité par les membres du comité.**

⇒ Délibération n° 14

#### **3. PRESTATION DU CENTRE DE GESTION**

Il est proposé de déléguer le suivi des agents du SMAGÉ des Deux Morin (avancement d'échelon et de grade) au Centre de Gestion de Seine-et-Marne. Les prestations pour l'avancement d'échelon coûtent 30€ par an, par agent, l'avancement de grade 40€ par an par agent et pour l'assurance groupe 26€ par agent par an.

Il est proposé à l'assemblée de prendre cette prestation auprès du CDG de Seine-et-Marne.

**Vote : ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0 – POUR : 26**

**Les membres du comité syndical acceptent à l'unanimité ces prestations au CDG de Seine-et-Marne.**

⇒ Délibération n° 15

#### 4. POINT SUR LES ENTRETIENS POUR LE CHARGE(E) DE MISSION PAPI

Le comité syndical du SMAGE a délibéré favorablement le 05/06/2018 pour porter le Programme d'Action et de Prévention des Inondations sur les Deux Morin.

Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire de recruter une personne à temps complet. 12 personnes ont candidaté à cette offre d'emploi. Après analyse des candidatures les personnes suivantes ont été retenues pour passer un entretien : - Madame SOULLIER Laetitia - Monsieur GUYARD Luc - Monsieur GANIVET Josua

Madame SOULLIER avait été retenu pour le poste mais a retiré sa candidature au profit d'une autre offre d'emploi. Les candidatures de Monsieur GUYARD et Monsieur GANIVET n'ont pas convaincu entièrement de par leur manque d'expérience posant un problème d'autonomie sur le poste. Il est proposé comme alternative de recevoir Madame ADAM ingénieure hydraulique ayant un bagage technique qui semble confirmé et une expérience notable. Nous devons recevoir Madame ADAM mardi prochain. La prise de poste est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### 5. INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE AU SMAGE DES DEUX MORIN

Il faut mettre en place le régime indemnitaire pour les agents du SMAGE des 2 Morin. Cela concerne IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) et l'IEMP (Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures) Ces primes sont attribuées par arrêté du Président pour chacun agent.

Il est proposé à l'assemblée de voter le régime indemnitaire.

**Vote : ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0 – POUR : 26**

**L'instauration du régime indemnitaire a été approuvée à l'unanimité.**

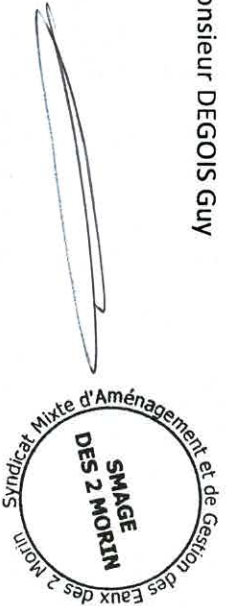
⇒ Délibération n° 16 et 16bis

La séance est levée à 18h40.

**Date de publication : 29/10/2018**

Secrétaire de séance

Monsieur DEGOIS Guy



Vice-Président du SMAGE des Deux Morin

Monsieur LIEGEOIS Michel

A blue ink signature of Monsieur LIEGEOIS Michel, written in a stylized, cursive script.